

Les anglicismes dans le lexique français

The Anglicisms in the French lexicon

Toumi samira 

¹

Université Batna 2 (Algérie)

samira.toumi@univ-khenchela.dz

Reçu: 15/09/2024

Accepté: 13/11/2024

Résumé:

Le monde connaît une perpétuelle évolution, ce qui exige de s'accommoder sans cesse du développement de la société, il est alors primordial pour toute langue de conserver sa langue maternelle, qu'est considérée non seulement comme un système de communication, mais surtout une structure sociale qui traduit une culture distincte des autres. Ce système de communication est composé d'un système linguistique donné, appelé par Saussure (C.L G) système de signes, régi par des règles de grammaire et de syntaxe. Par voie de conséquence, tant que l'interaction sociale est une condition pour la survie de l'humanité, les mots aussi passent d'une langue à l'autre avec la même manière que se font le contact et la rencontre des peuples.

Mots-clés: Anglicismes, emprunts, lexique, langues, évolution, communication, peuples, développement, système linguistique, interaction, influence, impact, adaptation

Abstract:

The world is constantly evolving, which requires constantly adapting to the development of society. It is therefore essential for any language to preserve its mother tongue, which is considered not only as a communication system, but above all a social structure that reflects a culture distinct from others. This communication system is composed of a given linguistic system, called by Saussure (C.L G) a system of signs, governed by rules of grammar and syntax. Consequently, as long as social interaction is a condition for the survival of humanity, words also pass from one language to another in the same way that peoples come into contact and meet.

Keywords: Anglicisms, borrowings, lexicon, languages, evolution, communication, peoples, development, linguistic system, interaction, influence, impact, adaptation

I. INTRODUCTION

escoule tous les jours de nos mains et depuis que je vis est altéré de moitié (Montaigne, Essai III, 9), les langues dites vivantes sont celles qui servent de moyen de communication à une communauté linguistique en révolution, elle s'adaptent aux besoins communicatifs des utilisateurs, nous pouvons alors signaler que le mouvement sociologique et le développement technologique jouent un rôle primordial dans la création de nouveaux termes appelés à désigner les phénomènes et les produits qui caractérisent les innovations, nous pouvons également mentionner que chaque génération ressent le besoin de s'exprimer à sa propre façon, ce qui fait que les grands-parents et les petits fils ont depuis toujours parlé des langues différentes.

Le sentiment de beaucoup d'utilisateurs de la langue se répand souvent à des moments de l'histoire qui se focalise sur la transformation rapide de la société, comme nous l'avons déjà mentionné au départ chez le peuple du XXIème siècle et comme c'est le cas dans le monde après la Seconde Guerre Mondiale. Par voie de conséquence, nous avons ressenti un changement au niveau de la langue. Ce processus de changement de la langue appelé processus de modernisation se manifeste surtout dans le domaine du lexique.

Tout au long de cette évolution constante, l'emprunt à l'anglais a pris sa place, les contacts avec les anglais et l'émerveillement devant cette culture étrangère mènent régulièrement à l'importation de nouveaux concepts et par conséquent de nouveaux mots.

I. Qu'est-ce qu'un franglais ?

Entrez Etymologiquement parlant, le terme franglais est formé d'un mot valise créé à partir de français et anglais, il est popularisé par René Etiemble dans son célèbre pamphlet paru en 1964, « parlez-vous franglais ? » il vient pour désigner l'interférence de langue qui consiste à mélanger le français et l'anglais, autrement dit, il désigne une langue française fortement anglicisée, dans les deux expressions, orale et écrite.

Il s'agit d'un ensemble de mots voire de tournures syntaxiques empruntés à la langue anglaise qui se produisent dans la langue française. D'abord, il passe pour être la création du grammairien Maurice Rat, qui l'aurait utilisé pour la première fois dans un de ses ouvrages grammairiens, sous le titre de « français ou anglais », ensuite il s'est popularisé par Etiemble en 1964, depuis cette date, nous pouvons dire que l'usage du mot anglicisme est pratiquement remplacé par celui du franglais.

L'exemple de tramway qu'est d'usage courant est abrégé en tram, à travers cet exemple, nous pouvons remarquer que certains anglicismes lexicaux sont transformés en emprunt, d'autres voient leur usage disparaître, comme nous venons de citer ci-dessus avec l'exemple de tramway.

Il est notable qu'il existe d'autres types de franglais, y compris de type lexical ainsi que lexical, comme nous l'avons déjà développé dans le chapitre précédent.

II. Le statut du franglais

Les français se servent beaucoup de mots repris à la langue anglaise, cela met en danger non seulement la pureté de la langue française, mais surtout leur indépendance économique, culturelle ainsi qu'intellectuelle.

Cependant, l'apparition du livre «parlez-vous franglais ?» d'Etiemble a fait fortune le terme franglais, de plus en plus «ce français émaillé de vocables britanniques, que le monde actuel nous impose» (Maurice Rat, 1959) ou appelé aussi franricain, comme l'ont proposé par-là d'autres auteurs tels que Hagège en 1987, semble avoir pris le statut d'une véritable langue, celle qu'est en train de remplacer le français, tout comme la langue latine des romains, porteurs d'une culture et d'une technologie très développées, qui ont écrasé par la suite les différents dialectes qui avaient cours dans un pays encore peu développé nommé la Gaule.

En outre, il suffit de se rendre compte que l'écart culturel et technologique entre la France et le monde anglo-saxon, voire même des Etats Unis en conforme en rien à ce qui séparerait les régions gauloises du monde gréco-romain marqué vers le début de notre époque. Aussi, il nous semble être plausible de dire qu'il n'est pas étonnant de pouvoir constater que le nouveau franglais s'effectue surtout dans la partie la moins structurée de la langue française qu'est bien le lexique.

Quant à Philip Thody(1995 : 108), il conteste le statut de la franglaise, en disant que cette langue « se compose principalement de noms, avec seulement quelques rares adjectifs, très peu d'adverbes et pratiquement pas de pronoms, de prépositions, de conjonctions, d'articles définis ou indéfinis » (Thody, 1995 :108). D'ici nous pouvons dire qu'il fallait décrire le franglais comme une langue sans syntaxe.

Pour la part de Bogaards, il se limite dans son livre « on ne parle pas franglais » au français de France, il ne s'occupe pas du français spécialisé. Même si le langage des professionnels est dans la première ligne sur l'échelle linguistique. C'est dans le domaine des évolutions rapides qui ont lieu au front internationales dans tous les domaines, financier, technique ainsi que culturel que les usagers des langues ont besoin de nouveaux concepts ou encore de nouvelles expressions.

En conclusion, nous pouvons dire que la domination du monde anglophone qui a touché plusieurs secteurs de notre vie sociale, le français risquent d'être à la traine. Il est donc dans la plus grande urgence, si on veut éviter le pire, d'intervenir le plus vite possible et de prendre des mesures bien senties.

III. L'influence de l'anglais au XXème siècle

En ce qui concerne les termes empruntés à l'anglais jusqu'au début du XXème siècle, nous remarquons que ces mots sont généralement bien adaptés au système français. Cependant, certains mots ont poussé l'envie d'intégration jusqu'à devenir totalement méconnaissables non seulement pour les anglophones mais aussi les français. Comme exemples nous pouvons souligner le mot redingote, de l'anglais riding coat, ou le mot moleskine, du mot anglais mole skin qui veut dire la peau de taupe.

Ce qui est du niveau de la prononciation, nous constatons un refus de prononcer des voyelles rebelles aux habitudes françaises, tout comme contredanse ou boulingrin. Ces anglicismes ainsi que d'autres qui se sont figurés dans la langue française avant le XXème siècle, nous ne trouvons pas certains sons comme celui de [aj] accompagné d'une consonne,

cependant, certains linguistes disent que ce son se prononce comme [i] et que les dictionnaires du début de cette époque ne donnent pas d'indications concernant la prononciation de la première syllabe. Comme le souligne Paul Bogaards : « la première syllabe du mot iceberg, qui était donc supposée ne pas poser de problème aux francophones. La prononciation de arrow-root est donnée comme a-rou-rout' par les dictionnaires du débuts des siècles passés » (Bogaards, 2008 :77)

Nous pouvons rajouter à cette suite de consonnes méconnaissables les sons [tʃ] et [dʒ] ce que nous rencontrons dans des termes comme speech et gentelman. Il est à noter que certains emprunts d'origine anglaise ne restent pas tous dans la langue, dans le cas du français, nous retrouvons des mots comme carrick, du duffel-coat et du plaid, qui désignaient à l'époque la mode des manteaux pour les hommes, qui sont complètement disparus. Nous pouvons constater que lorsque l'on veut chercher le synonyme des mots cités ci-dessus dans un dictionnaire moderne, nous remarquons qu'à coté de leurs définitions la mention « vieux» .

En somme, Bogaards finit par dire que de manière globale « on peut estimer à quelque 10à15% la part des emprunts qui ne survivent pas » (Bogaards, 2008 : 78)

IV. L'influence du franglais au XXème siècle

Dans le cadre de l'influence du franglais au siècle précédent, nous allons aborder toute cette influence en se basant sur les constats élaborés par Bogaards qui sont effectués dans les éditions annuels du dictionnaire le Petit Larousse.

La première édition de cette dernière date de 1906, nous constatons qu'il contient généralement 38000 termes parmi lesquels, elle comporte 450 des 600 d'origine anglaise.

Ce constat a été répertorié par P.Guiraud jusqu'à 1900. Il est notable que les termes relevés par Guiraud ne figurent pas dans le dictionnaire du Petit Larousse de la première édition, il s'agit bien de mots faisant partie du domaine technique dit aussi savant comme, rhodium ou exhaustif. Dès le milieu du XIXème siècle, certains mots d'origine américaine qui ont été attestés. Sont totalement disparus de ce dictionnaire. Quant au pourcentage des mots d'origine britannique, Bogaards signale qu'il est moins élevé dans cette édition malgré que nous voyions certains mots de cette origine comme sprint, dribbler et tea-room ont été attesté depuis 1836.

Contrairement à la décennie précédente, que nous avons découvert une apparition d'une bonne trentaine d'anglicisme, les auteurs de la première édition du Petit Larousse, n'ont adopté que huit mots, dont trois sont d'origine américaine : cake-walk, magnat et bluff.

Toutefois, nous rencontrons dans le Petit Larousse, des mots d'origine anglaise qui sont totalement absents chez Guiraud, comme nurse, stuffing-box et bookmaker. « La part des anglicismes dans ce dictionnaire est, en fin de compte, de 0.6% » (Bogaards, 2008 : 78).

En se basant des travaux réalisés par Bogaards tout en faisant une comparaison entre la première édition du dictionnaire le Petit Larousse de 1906 et celle de 2006, nous pouvons constater que plus d'une centaine de mots anglicistes qui avaient été attestés en langue française avant 1900, ont fait à travers le XXème siècle, leur apparition dans ce dictionnaire, tandis qu'il est remarquable que plus de trente mots sont absents. Bogaards met l'accent sur l'aspect d'ancienneté dans l'édition de 2006 où il a remarqué environ vingt anglicismes sont considérés comme étant vieillis dans l'édition de 2006. 350 mots c'est le nombre total des termes anglicistes marqué dans l'édition de 2006 notant que la moitié de ce nombre est d'origine américaine. Les différents mots anglais qui ne se figurent pas dans cette édition, renvoient aux

domaines de l'ancienne technologie tels que le câblogramme, ainsi qu'un certain nombre de termes liés à l'aspect vestimentaire désignant des types d'étoffes ou encore de manteau comme dans l'exemple de casimir, lasting et londrin.

En somme. Il est à signaler que le Petit Larousse de 2006 contient un bon nombre d'anglicismes environ 1.7% contrairement à celui de la première édition.

V. L'évolution des anglicismes dans le lexique français

Comme nous l'avons déjà décrit au départ, les anglicismes dans le lexique du français évolue donc de 0.6% en 1906 à 1.7% un siècle plus tard, nous pouvons remarquer une augmentation considérable, une augmentation de près de 60% par rapport au lexique qui était disponible au début du siècle passé. Nous ne pouvons pas nier qu'il s'agit en fait d'un chiffre énorme.

En outre, il est à noter que le renouvellement de la langue française ne consiste pas seulement au fait d'avoir de nouveaux éléments, mais aussi au fait que le français a perdu bien d'éléments.

Si nous étudions l'échantillon de Paul Bogaards lorsqu'il a appliqué une étude dans les éditions annuelles du Petit Larousse avec les intervalles de cinq ans à partir de 1906 jusqu'à l'an 2006, nous pouvons remarquer qu'il a tiré en fait un certain nombre de conclusion.

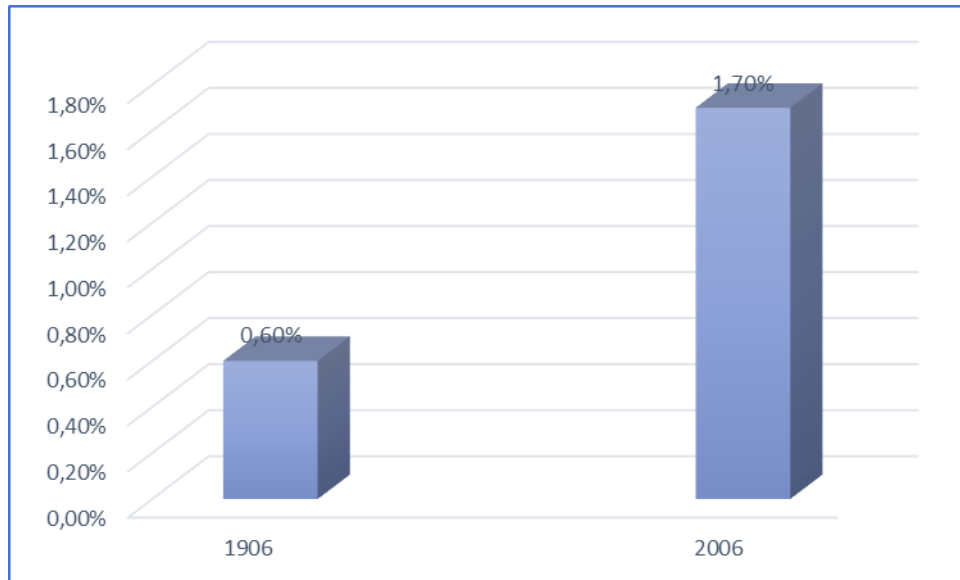
Son étude a été effectuée sur un échantillon de deux pages de quatre éditions successives c'est-à-dire les éditions de 1906, 1911, 1916 et 1921. Il a mentionné que 43.4% est le pourcentage des termes survécu en 2006. Nous pouvons alors dire qu'environ la moitié des mots présents dans les premiers éditions ont gardé les mêmes signifiants avec globalement les termes signifiés. De là, le reste des mots a disparu au cours de ce siècle, cet auteur rajoute « cela signifie qu'un mot sur trois seulement du vocabulaire actuel appartient au vieux fonds de la langue et que les deux autres ont été créés au cours du XXème siècle » (Bogaards, 2008 : 80).

A travers les échantillons proposés par Bogaards, nous remarquons qu'au milieu du siècle passé, le lexique du français n'évolue que très peu « A partir de 1906, il y'a jusqu'à 1951, une mobilité presque totale du lexique » (Bogaards, 2008 : 80). En ce qui est du renouvellement des autres années de la seconde moitié du siècle passé, et remarqué entre 2% et 17% suivi d'un taux de 36.9% en 1981.

Concernant les éléments lexicaux qui ont été créés en langue française depuis le début du XXème siècle, plus précisément après la deuxième Guerre Mondiale, nous remarquons un taux très élevé d'anglicisme, il est lié d'une part au vocabulaire de la vie quotidienne. Ce dernier est enrichi entre autres par l'arrivée sur le marché de milliers nouveaux produits, nous pouvons citer comme exemples les mots : barbe à papa, barboteuse, nescafé..., par la suite le peuple était confronté à des termes plus nouveaux qui renvoient souvent au traitement de texte ou la pochothèque tels que les livres de poche.

De plus, vivre sur les nerfs, poids lourd et beaucoup d'autres expressions qui sont toutes de création relativement récente. Aussi, nous voyons l'apparition de nouveaux sens aux termes existant déjà depuis quelques décennies. (Bogaards, 2008 : 80) rajoute que parfois les sens originaux d'un terme se disparaissent complètement afin de faire place à des sens nouveaux : « pochon, qui voulait dire cuiller à pot ou meurtrissure sur l'œil a maintenant. Le sens de petit sac, sachet, pochette, qui signifiait en 1906 contenu d'une poche, a pris le sens d'une personne niaise, stupide.»

Il ne faut pas nier l'apport de la vie publique sur le renouvellement des mots, nous retrouvons dans ce cadre les mots, baron et barbu qui veut dire un militant islamiste. Néanmoins nous remarquons que c'est le registre familier qu'est le langage le plus répandu qui se généralise pour être introduit au dictionnaire.



Histogramme présentant l'évolution des anglicismes dans le lexique du français

VI. Conclusion

Vers la fin du siècle précédent, le nombre d'anglicisme a plus que triplé en comparaison avec celui du début du siècle comme le souligne Bogaards « allant de quelque 625 en 1900 à plus de 2000 à la fin du siècle » (Bogaards, 2008 : 82). Cependant, puisque le monde étant devenu un village global, nous ne pouvons pas parler d'un envahissement de taux menaçant, d'autant que plusieurs d'autres langues ont fourni en même temps des nombres considérables de nouveaux termes. C'est le cas par exemple des habitudes alimentaires des français qui se sont ouvertes aux traditions culinaires d'autres pays.

VII. Références bibliographiques

- Abain. H, Le français et les langues historiques de la France, Paris, Gisserot, 2007.
- Anis. J, Parlez-vous textos ? Paris, Le cherche-midi éditeur, 2001.
- Austin, J.L. The ideology of English..French perceptions of English as a world language. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton de Gruyter.
- BENVENISTE Emile, (1974), Problèmes de linguistique générale II, Paris, Gallimard .
- BERROU Christine, (2013), Ecrire une chronique, Presse, radio, télé, web, Eyrolles.
- BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise (2000), Le français au Maroc : lexique et contacts de langues, Actualités Linguistiques Francophones, Bruxelles, Duculot.
- BIOGLIE, G.de (1986) le français qu'il vive. Paris : Gallimard.
- BOGAARDS P, On ne parle pas franglais : la langue française face à l'anglais, Bruxelles, Duculot, 2008.
- BRUNET E, « L'Evolution du lexique, Approche statistique », Histoire de la langue française 1914-1945, Paris, CNRS-Editions, 1995, p.99.
- CALVET-J. (1996) Les politiques linguistiques, Paris : PUF (que sais-je ?3075)
- CERQUIGLINI Bernard et coll., « Tu parles !?Le français dans tous ses états. Flammarion, » Paris, 2000.
- CERQUIGLINI, B. (2005) « confier à des linguistes la politique de la langue.« ?
- CHANSOU Michel, L'aménagement lexical en France pendant la période contemporaine (1950-1994). Etude de socio lexicologie, Champion, Paris, 2003.
- DEPECKER Loïc, L'invention de la langue : le choix des mots nouveaux, Armand Colin-Larousse, Paris, 2001.
- DEROY, Louis (1956), L'emprunt linguistique. Paris. Les Belles lettres.